

EXAMEN DE BACCALAURÉAT BLANC

Spécialité : TSECO

Session de Mai 2023

Épreuve d'économie

Coéff : 04

Durée : 4 H

Date : 29 mai 2023

NB : La première partie l'Analyse de document est obligatoire et commune aux deux sujets et rassure-toi d'avoir les 4 pages.

I. Analyse de document.....(5 points)

Évolution du nombre de chômeurs du Mali :

(En milliers)			(En % des actifs)			(En indice base 100 :1980)			(TCAM en %)			(Taux de Croissance global en %)		
1990	1993	1995	1990	1993	1995	1985	1988	1990	1991-1995	1996-2000	2000-2005	2005-2008	2009-2012	2012-2015
4375	4950	5025	40,8	51,5	52,8	95,5	120	125	0,95	1,5	-0,1	10,5	12,2	15,5

À partir des données du tableau ci-dessus :

Consigne :

- 1°) Interprète ou donne la signification des valeurs en gras soulignées.
- 2°) a) Quel était l'effectif des actifs du Mali en 1980 ?
b) Ce pays comptait combien de chômeurs en 1988 ?
- 3°) Calcule le TAAM des chômeurs du Mali sur la période :
a) 1990-1995
b) 1985-1990
c) 1991-2005

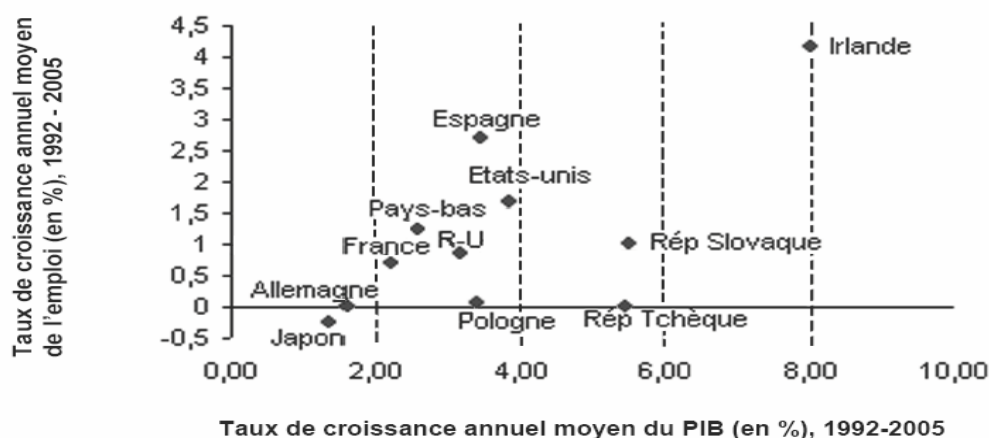
II-Dissertation Économique : (15 points)

Sujet n°1 :

La croissance économique est considérée comme étant, un outil précieux dans la lutte contre le chômage.

Consigne : À l'aide du dossier documentaire et de tes connaissances personnelles, tu montreras que la croissance économique permet de réduire le chômage et tu expliqueras ensuite qu'elle n'est pas toujours suffisante.

Document 1 : Taux de croissance annuel moyen du PIB (en %), 1992-2005



Document 2 :

La première source d'explication de l'enrichissement de la croissance en emploi réside dans le développement du secteur tertiaire. [...] La particularité du secteur tertiaire est que les gains de productivité y sont faibles comparés à ceux de l'industrie où l'innovation technologique améliore sensiblement la performance des machines utilisées et augmente ainsi fortement la productivité par tête d'une année à l'autre. [...] Le fait que la croissance française ait, de 1990 à 1999, un contenu plus fort en emploi trouve également son explication dans le développement du temps partiel et, par la suite, dans la baisse de la durée légale du travail. [...] La politique gouvernementale de lutte contre le chômage

renforcée à partir de 1993, au moment de la forte hausse du chômage, a également contribué significativement à accroître les créations d'emplois. La principale mesure que l'État a mise en place consiste en des allègements de charges sociales. [...] La part des emplois peu ou pas qualifiés dans l'économie est passée de 23 % en 1994 à 24 % en 2000, alors qu'au cours des dix années précédentes (1984 – 1994) elle avait diminué de 4 points. Quant au taux de chômage des jeunes, il s'est sensiblement réduit, tout comme celui des salariés dépourvus de diplôme.

Source : A. OLIVEIRA, « L'enrichissement de la croissance en emploi : une pause temporaire en accompagnement d'un rétablissement de la productivité », *Point Statist*, n° 7, décembre 2004

Document 3 : Contributions à la croissance du PIB, entre 1992 et 2002 (en %)

	France	Allemagne	Pays - Bas	Royaume-Uni	Etats-Unis
TCAM du PIB	2,0	1,3	2,7	2,9	3,2
Dont :					
Productivité	1,1	1,1	0,7	2,0	1,8
Emploi	0,9	0,2	2,0	0,9	1,4

Source : d'après FMI Staff Report, « Comment améliorer les perspectives de long terme », *Problèmes économiques*, n° 2917, février 2007

Document 4 :

La mise en correspondance des personnes à la recherche d'un emploi et des entreprises à la recherche de travail est caractérisée par des frictions très importantes, qui tiennent aux qualifications, à la qualité des emplois offerts, à leur localisation, et plus structurellement au fait que la décision d'accepter une offre d'emploi, comme celle de recruter un candidat, est toujours de part et d'autre un pari : pari de l'entreprise sur les qualités du candidat, et du candidat sur celles de l'entreprise. [...] Son bon fonctionnement dépend d'une série de facteurs qu'on a coutume de regrouper sous l'appellation d'institutions du marché du travail : nature des contrats, coûts d'embauche et de séparation, déterminants de la mobilité, efficacité du processus d'appariement (1) entre offreurs et demandeurs d'emplois. [...] Parmi les pays européens, la France enregistre à une exception près les plus faibles taux de perte d'emploi et les plus faibles taux de sortie du chômage. Elle se présente donc comme l'autre extrême par rapport aux Etats-Unis : c'est un pays où le marché du travail est très peu liquide parce qu'il est difficile de sortir du chômage et qu'après avoir accédé à un emploi permanent, on a de bonnes chances de le conserver.

Source : J. PISANI-FERRY, *Plein emploi*, Conseil d'Analyse Économique, La Documentation française, 2000 (1) mise en relation

Document 5 : Effets de quelques mesures des politiques de l'emploi sur le chômage en 2003

Mesures	Baisse du coût du travail provoquée par chaque mesure	Effet sur le nombre de chômeurs
Alternance (1)		
Apprentissage	50%	-0,24
Contrat de qualification	30%	-0,12
Emploi marchand aidé		
Soutien à l'emploi des jeunes en entreprises	13% du coût salarial au niveau du SMIC	-0,12
Contrat initiative-emploi	40%	-0,12
Emploi non marchand aidé		
Contrat Emploi Solidarité	90%	-0,72
Contrat Emploi Consolidé	70%	-0,56

Clé de lecture : la création de 100 emplois en apprentissage se traduit, à court terme, par une baisse de 24 chômeurs.

(1) les contrats en alternance comportent des périodes de formation et des périodes d'emploi en entreprise

Source : d'après Sénat, *Quelle efficacité des politiques de l'emploi ? Rapport d'information n° 255*, 2007

Document 6 :

Depuis la première moitié des années 60, la population active croît rapidement en France. Ce dynamisme s'explique à la fois par l'entrée sur le marché du travail des classes d'âge nombreuses nées au lendemain de la guerre, par d'importants flux migratoires et par le retour des femmes sur le marché du travail. Jusqu'au début des années 70, ces nouveaux actifs sont « absorbés » sans peine par les créations d'emplois. Mais lorsque le rythme de celles-ci fléchit, à partir de 1975, l'écart entre le nombre des actifs et celui des emplois se creuse, laissant apparaître un chômage massif. [...] Un retournement s'amorce aujourd'hui. Alors que 200 000 nouveaux actifs entraient chaque année sur le marché du travail au début de la décennie 2000, la population active ne s'est accrue que de 120 000 personnes en 2005. Avec les départs en retraite des générations nombreuses du baby-boom, la croissance de la population active devrait continuer de ralentir dans les années à venir. [...] Au Japon, la baisse de la population active a

coïncidé avec une baisse de l'emploi et une augmentation du chômage. Au contraire, aux Etats-Unis ou en Espagne, la forte hausse de la population active est totalement absorbée par la progression de l'emploi.

Source : « Demain, moins d'actifs et moins de chômeurs ? », *Alternatives économiques*, hors-série n°70, 2006

SUJET N°2 :

La flexibilité du marché du travail est efficace pour lutter contre le chômage, mais elle est aussi source de la démotivation de certains travailleurs.

Consigne : À l'aide du dossier documentaire et de tes connaissances personnelles, tu rappelleras les objectifs des différentes formes de flexibilité, puis tu analyseras leurs effets sur l'emploi.

Document N°1 :

Selon les économistes d'inspiration néoclassique, tout ce qui vient entraver la parfaite flexibilité du marché du travail est source de chômage. L'existence d'un salaire minimum est une source de rigidité, mais ce n'est pas la seule. Une législation sociale trop contraignante constitue également un facteur de maintien d'un taux de chômage élevé, les modèles anglo-saxons servant souvent de contre-exemple. L'existence d'une législation sociale rend en effet plus difficile et plus coûteux le licenciement d'un salarié. Une entreprise ne peut se séparer d'un salarié dans n'importe quelles conditions. [...]

Source : Robert Holcman, *Le chômage*, La Documentation Française, 1997.

Document N°2 :

Les pays développés ont essayé de flexibiliser leur marché du travail à partir des années 1980. On va rendre aux entreprises la liberté d'embauche et de licenciement. On va réduire les droits syndicaux. On va diminuer, voire supprimer les salaires minimums. On va baisser les allocations chômage pour inciter les chômeurs à accepter les emplois qui se proposent et éviter la « trappe à l'inactivité ». Les contrats précaires (CDD, Intérim, contrats aidés) et le temps partiel se sont rapidement développés permettant aux entreprises de s'adapter rapidement aux variations de la demande sans coûts d'ajustement de la main-d'œuvre (indemnités de licenciement, plans sociaux, coûts d'embauche). On peut remarquer que les pays anglo-saxons qui sont les plus libéraux en termes de réglementation du travail sont ceux qui ont le taux de chômage le plus faible : en 2005, 4,7% des actifs britanniques étaient au chômage contre plus de 9% des actifs allemands et français qui ont une réglementation du travail plus contraignante

Source : Robert HOLCMAN, « flexibilité du marché du travail et formation », *Les Cahiers français*, n° 279, janvier-février, 1997.

Document N°3 :

Dans un contexte de volatilité accrue de la demande, liée pour partie à l'ouverture à la concurrence internationale, les contraintes du « juste-à-temps » ont augmenté les besoins des entreprises pour davantage de souplesse dans la gestion de la main d'œuvre. La flexibilité dite interne, qui consiste à jouer sur les variations du temps de travail des salariés (modulation, annualisation, temps partiel, etc.), ainsi que sur le développement de la polyvalence et de la mobilité du personnel au sein de l'entreprise, est un premier type de réponse des entreprises aux variations non anticipées de la demande qui lui sont adressées. Voici les variantes de cette flexibilité dite interne :

- ☛ Flexibilité quantitative interne : permet de faire varier le nombre d'heures de travail sans modifier le nombre de salariés (de temps plein à temps partiel, heures supplémentaires).
- ☛ Flexibilité fonctionnelle : s'emploie à changer les affectations des travailleurs et repose sur leur polyvalence (ateliers flexibles, mobilité géographique temporaire).
- ☛ Flexibilité salariale : consiste à varier les charges salariales en fonction des résultats de l'entreprise.

Sur la période récente, les entreprises ont massivement opté pour un autre type de flexibilité, dite externe : les ajustements se font via le niveau des effectifs, par des licenciements, par une utilisation accrue des contrats à durée déterminée et des missions d'intérim, ainsi que par le recours à la sous-traitance. [...] En France, le développement des formes d'emplois dites atypiques (intérim, CDD, etc.), encore appelées formes particulières d'emploi, constitue le signe le plus visible de cette évolution. Voici les variantes de cette flexibilité dite externe :

- ☛ Flexibilité quantitative externe : consiste à faire évoluer le nombre de salariés de l'entreprise en fonction des besoins. La conséquence est la segmentation du marché du travail. Cette méthode présente le risque de créer une société à deux vitesses avec l'affaiblissement des qualifications (CDD, intérim, temps partiel subi, réglementation souple).
- ☛ Externalisation : amène à confier à d'autres entreprises ou à des personnes indépendantes une part variable de l'activité en fonction de la conjoncture (sous-traitance).

Source : *Économie et statistiques*, n°388-389, INSEE, 2005

Document N°4 : Évolution de l'emploi précaire en France

	1975	1985	2010
Emplois précaires (en milliers)	217	752	3 191
Intérimaires	0	113	527
CDD	0	315	1 938
Apprentis	165	178	395
Contrats aidés et stagiaires	152	146	331
En % de l'emploi salarié	1,24	4,17	13,5

Source : INSEE.

Bonne chance !!!!